

# Sauvetage d'une colonie par « aspiration »

Parfois le choix s'impose, les abeilles doivent quitter les lieux : risque de piqûres à proximité d'une collectivité, obstruction d'une cheminée, travaux en cours... sont autant de raisons légitimes pour décider de déloger nos chères amies.

Que faire quand l'essaim a élu domicile dans un endroit difficile d'accès ?

En bricolant un peu, vous pouvez fabriquer un collecteur à partir d'un aspirateur et d'une ruchette modifiée. Ainsi, vous dénicheriez toutes les abeilles, de façon assez douce. Parfois même, vous pourrez sauver le couvain et récupérer du miel.

A l'heure où les colonies « sauvages » se font rares, et où nos concitoyens se montrent de plus en plus sensibles à la protection des abeilles, cette méthode de sauvetage, bien qu'un peu longue, vous permettra d'être dans l'air du temps, tout en agrandissant votre rucher.

**Gilles Fert**, auteur de *L'élevage des reines*, aux Editions Rustica, [gilles.fert@wanadoo.fr](mailto:gilles.fert@wanadoo.fr), [www.apicultureaquitaine.fr](http://www.apicultureaquitaine.fr)



**1** Les vieux arbres creux se font rares... Mais les abeilles éclaircuses ont beaucoup d'imagination, et un essaim se réfugie parfois dans une cavité inaccessible. On peut très bien le laisser vivre sa vie, mais le varroa viendra à bout de la dernière abeille en 2 ou 3 saisons selon la région.

### Astuce

Vous pouvez aussi renforcer et stabiliser votre nouvel essaim, pour le moins stressé, en lui donnant un cadre de couvain naissant prélevé dans une de vos ruches fortes.



**2** Munissez-vous donc du matériel suivant : une ruchette contenant 5 cadres bâtis, un aspirateur à puissance variable, deux tuyaux flexibles de diamètre 40 mm, un couvre-cadres étanche et un second grillagé. Surélevez la ruchette d'une quinzaine de centimètres, en rallongeant ses parois par le bas, pour permettre l'aménagement d'un espace sous les cadres. Faites en sorte qu'elle soit bien étanche, à l'aide de mastic.

### Précaution

Si ce sauvetage peut attendre, il est préférable d'opérer au printemps ou tout au moins en période de présence de mâles. Ainsi, si la reine se fait tuer pendant la manipulation, les ouvrières auront la possibilité d'élever une autre reine à partir du couvain.

## Sauvetage d'une colonie par « aspiration »



**3** Branchez l'aspirateur d'un côté du collecteur, et le tuyau d'arrivée des abeilles de l'autre. Pour rendre l'opération moins brutale, cette boîte « accueillera » les abeilles sur une petite moustiquaire, que vous placerez inclinée à 45° face à leur trou d'arrivée, c'est-à-dire devant le trou d'aspiration. Vous réglerez également l'aspirateur au minimum de sa puissance.



**5** Prévoyez une bassine pour recueillir des rayons de miel, si tant est que vous y ayez accès. Surtout, essayez de sauver un maximum de couvain. Celui-ci sera essentiel à la survie de votre nouvelle colonie. Vous fixerez les morceaux récupérés, avec de la ficelle, sur des cadres supplémentaires préalablement préparés dans cette éventualité (cf. fiche technique « Pas à pas » n° 716).



**4** Fermez le haut avec le couvre-cadres étanche, puis aspirez délicatement les abeilles sans toucher les rayons (du miel pourrait venir les engluer et les asphyxier). Si par chance vous apercevez la reine, l'idéal est de l'encager et de la placer entre deux cadres de la ruche. Une fois toutes les abeilles collectées, remplacez le couvre-cadres par celui grillagé afin d'éviter l'étouffement.

### Le saviez-vous ?

Attention, les abeilles peuvent très rapidement mourir asphyxiées lors d'un transport en ruche fermée. Prenez encore plus de précautions en période de miellée, car le nectar frais coule comme de l'eau.



**6** Transvasez abeilles et cadres le plus tôt possible dans une ruche éloignée d'au moins 4 ou 5 km du lieu de capture. N'oubliez pas de libérer la reine si vous l'avez encagée. Apportez un nourrissage léger de sirop et réduisez l'entrée, afin de stimuler et protéger cette colonie encore vulnérable.

### Pour en savoir plus :

· « Prélèvement d'une colonie sauvage », Abeilles & Fleurs n° 716, mai 2010.

